



Rendre reconnaissance de dette et récupérer son bien

Par **andrejka**, le **08/04/2011** à **07:53**

Bonjour, j'ai acheté un chien cause d'incompatibilité avec mon chat je suis retourné voir l'éleveuse (lendemain) qui a repris le chien et refuse de me rembourser. J'ai une reconnaissance de dette jusqu'à ce que le chien soit vendu (j'ai gardé le carnet de passeport du chien). Mon fils a récupéré le chat je souhaite reprendre le chien et rendre cette reconnaissance. Est-ce que j'ai le droit de le reprendre si on ne veut pas me le redonner? Merci

Par **corima**, le **08/04/2011** à **12:30**

La facture est à votre nom, le passeport du chien aussi, il est payé, ce chien est à vous. Vous pouvez récupérer votre chien. Par contre, la vendeuse risque de vous facturer les jours de garde et la nourriture du chien

Par **andrejka**, le **09/04/2011** à **07:18**

merci !

Par **corima**, le **09/04/2011** à **09:03**

Si elle ne veut toujours pas, vous allez porter plainte au commissariat, si ça se trouve le chien est vendu et elle ne veut pas vous le dire parce qu'elle devrait vous rembourser